

Martinique : point d'étape des négociations en cours

samedi 28 février 2009, par [Collectif du 5 février](#) (Date de rédaction antérieure : 22 février 2009).

Fort-de-France, le dimanche 22 Février 2009 - le collectif du 5 Février 2009 fait un point d'étape sur les négociations en cours, les activités des 21 et 22 février, et le planning des rendez-vous prévus durant la journée de lundi.

A l'ouverture des travaux, les participants ont salué la présence du Président du Conseil Général.

De retour de l'Elysée, les parlementaires se sont brièvement exprimés sur les propositions du président de la République et du premier ministre.

Claude LISE : constatant qu'il y avait possibilité d'amender la LODEOM d'une part, et que d'autre part l'enveloppe n'était pas fermée.

Serge LETCHIMY : notant une prise de conscience de l'exécutif et la nécessité d'analyser les propositions

Serge LARCHER : relevant les éléments suivants : nécessité d'améliorer la concurrence, possibilité d'amender la LODEOM au Sénat le 04mars, ouverture sur l'évolution institutionnelle, et l'organisation des Etats Généraux au mois d'avril

Alfred MARIE-JEANNE refusant de s'exprimer malgré les invitations du Préfet.

Après un appel à la signature d'un avenant à l'accord sur le chômage partiel, du Directeur du travail a fait un bref exposé sur la réalité des accords de branches signés en Martinique. Il en ressort qu'en 2007 seuls 04 accords de branche ont été signés.

Les débats sur la question des salaires se sont poursuivis.

Les employeurs s'abstenant d'exprimer la moindre proposition, continuant à tour de rôle de se plaindre de la situation de leurs entreprises ou secteurs respectifs, et réclamant que soient évaluées les conséquences pécuniaires des mesures prises par le gouvernement, sur le budget des familles.

Le préfet a déclaré attendre les résultats de la commission des prix afin que ses services finalisent ces calculs. Il a demandé au patronat de faire des propositions chiffrées.

Le Collectif a réaffirmé sa revendication d'une augmentation des revenus de tous les salariés (privé et public), des minimas sociaux et des retraites ; et sa volonté de continuer la discussion en plénière sur des engagements clairs et précis avant de poursuivre en commission, et réaffirmé son exigence de négociations salariales globales.

Le président du Conseil Général a déclaré que l'application des propositions gouvernementales équivaudrait à la faillite de cette institution.

Les négociations reprennent lundi à 15 heures.

GUADELOUPE

En mémoire au camarade Jacques BINO, et afin de manifester notre soutien aux camarades de la Guadeloupe, le Collectif a appelé à une marche silencieuse dimanche 22 février à 10H qui a réuni plusieurs centaines de participants. Le Collectif avait demandé aux participants de se vêtir en noir et blanc, ou de porter un brassard noir. Une délégation du Collectif s'est rendue aux obsèques du camarade afin d'exprimer à sa famille et ses camarades, l'expression de la solidarité de notre Collectif.

COMMISSIONS

Les commissions suivantes se sont réunies : logement, télécoms, prix des produits de première nécessité, transport.

Il ressort des discussions menées dans ces commissions, que les représentants des entreprises n'ont pas tous la volonté d'apporter des réponses et solutions concrètes aux problèmes posés, et semblent avoir pour objectif de faire durer les négociations.

ALIMENTATION

Le Collectif a décidé que durant cette fin de semaine, les commerces de proximité pourront normalement accueillir la population, et s'approvisionner dans leurs dépôts respectifs.

RENDEZ VOUS PUBLICS

Grace au concours bénévole de plusieurs artistes et techniciens qui y ont apporté leur aide, à l'appel du Collectif, le Gran Sanblé du Lamentin s'est déroulé devant plus de 700 participants.

Lundi 23 au matin, le Collectif appelle à une mobilisation à 10h dans les rues de Fort de France. Lundi soir c'est dans la commune de RIVIERE-SALEE que le Collectif invite la population.

BESANCENOT

Après avoir tenu un meeting au Grand Carbet, Olivier Besancenot a exprimé son soutien à notre mouvement lors d'une prise de parole à la Maison des Syndicats.

BANANE

Afin de sauvegarder les intérêts des petits planteurs, en concertation avec les parties concernées, le Collectif a décidé d'autoriser l'expédition de la banane, dimanche 22 février.

STATIONS-SERVICES

Samedi 07 stations-service, et dimanche 03, ont été approvisionnées dont 01 réservée aux véhicules prioritaires. Le ravitaillement des stations-services continue par les salariés de la SARA et les chauffeurs de transport d'hydrocarbure, et ce malgré leur mouvement de grève, selon les engagements arrêtés avec le représentant de l'Etat.